



Membres du Conseil d'École présents, réunis le lundi 8 février 2021, 18h30, en visioconférence :

Circonscription
Mantes-la-Ville

IEN
Mme PERCHERON S.

**ECOLE MATERNELLE
PUBLIQUE
ZULMEE CARLU**

Affaire suivie par
M. PEIXOTO Thomas
Directeur

Téléphone
01.30.92.38.61

Courriel
07816881@ac-versailles.fr

Adresse
9 rue Jules Ferry
78520 LIMAY

PEIXOTO Thomas, président du Conseil d'École, directeur, PE PSMS2
POISSON Sandra, directrice-adjointe, PE PSGS
EMERY Magali, PE, GS
HARVEY Camille, PE, PSMS1
GENTY Mélanie, PE, ½ MS, modulatrice ¼ PSMS2
BIAS Erica, PE, ½ MS
RUBANY Jean-Marc, Conseillé délégué, gestion des risques/correspondant défense
SANTOS Michel, représentant de parents d'élèves
COLIN Mélanie, représentante de parents d'élèves
HEIMBURGER Raja, représentante de parents d'élèves
GENET Marion, représentante de parents d'élèves
GHANMI Chehrazed, représentante de parents d'élèves

Excusés :

PERCHERON Sylvie, Inspectrice de l'Éducation nationale, MLV
NEDJAR Djamel, 1^{er} adjoint au Maire
MARRAKCHI Ptissam, représentante de parents d'élèves
MENDY Sylvia, représentante de parents d'élèves
LE TALLEC Aurore, représentante de parents d'élèves
BERTINETTI Mickaël, représentant de parents d'élèves
SIMON Jennifer, représentante de parents d'élèves

1. Un point sur l'école

Au 08.02.21, 131 élèves pour une moyenne de 26.2 élèves par classe. Les effectifs sont corrects et permettent d'avoir encore de bonnes conditions de classe.

Depuis le 01.09.21 :

- 7 radiations
- 9 inscriptions

2. Un tour des classes

PSMS1 : Mme HARVEY : bonne période, enfants ok, groupes de copains chez les petits
Travail sur les rois les reines chateaux forts
Graines et plantations / besoins des végétaux
Albums sur les thèmes abordés pour le mois de janvier

PSMS2 : M. PEIXOTO / Mme GENTY
Livre des couleurs POP le dinosaure
Chat et les souris / 4 albums

MS : Mme BIAS/Mme GENTY

Quelques difficultés

Thème de l'hiver / tous les travaux autour de la saison

Album la mouffle

PSGS : Mme POISSON

Travail sur le thème de l'Inde

Poursuite de la progression

Langage en train de se développer

Autonomie

GS : Mme EMERY :

Travail avec Mme poisson sur l'Inde

Albums de rois et de reines

Progression continue sur l'écriture cursive pour la préparation au CP

3. *Evaluations : pour une rentrée sécurisée au CP*

Les résultats ont mis en avant :

Points faibles :

- Interprétation (30% en moyenne)
- Rimes 60%
- Concepts de l'écrit 60%
- Dénombrer des quantités 70%
- Comparer des quantités 35%
- Réaliser une collection 40%
- Résoudre un problème : décomposer le nombre 5 20%

Points forts :

- Compréhension des consignes 85%
- Communication 90%
- Comptage syllabique 80%
- Phonologie (suppression de syllabes)

Les résultats de ces évaluations ne sont pas alarmants car ils sont réalisés relativement tôt dans l'année. Ils permettent également de cibler les difficultés et les apprentissages sur lesquels il faudra être vigilants au cours des prochains mois.

Ce qui a beaucoup posé PB : question d'interprétation/compréhension :

- Identifier les personnages
- Implicite : ce qui est sous-entendu dans l'histoire

Afin de remédier à ces difficultés, plusieurs solutions mises en place :

- RASED : prise en charge pour remédiation suite aux évaluations phonologie/écriture
- APC : élèves pris sur le temps du midi afin de travailler les difficultés
- Redoublements : une seule fois entre PS et CM2 : Décision prise à plusieurs afin que ce soit pertinent.
- Sortie à la médiathèque ? cela pourrait arriver à partir du moment où le contexte le permettrait

Lien avec les évaluations CP et difficultés relevées à l'entrée au CP :

Connaitre les lettres / connaitre le son qu'elles font : ¼ des élèves en difficultés :

Problème pour entamer sereinement et solidement la lecture

Mme Percheron insiste sur la nécessité de mettre l'accent pour préparer à l'entrée en CP

4. Livrets de réussite / KIDOO

L'équipe a choisi d'utiliser KIDOO, une application qui permet de rendre les Livrets plus lisibles et accessibles facilement, surtout en temps de COVID. Les données sont confidentielles.

Les remises de livrets ne pourront se faire QUE par appel téléphonique ou visioconférence (à l'aide de l'outil KLASSROOM) au vu des conditions actuelles strictes.

Rappel des évaluations : les évaluations se font sur un temps et il est important de laisser cette NOTION DE TEMPS DE L'ENFANT afin que chacun qui peut être de début ou de fin d'année, d'acquérir les compétences travaillées au cours de l'année. Ce qui compte, c'est que l'enfant ait acquis les compétences permettant d'entrer sereinement en CP, et d'apprendre à COMPTER, LIRE, ECRIRE selon les programmes en vigueur.

Envois à partir du 08.02.21.

Un retour est possible à la demande des familles. Un mot a été collé dans les cahiers de liaison afin de consulter les parents sur les disponibilités. Il a été recommandé de procéder à distance aux retours (appels téléphoniques).

5. RASED / Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés Présentation de l'équipe RASED sur l'école Zulmée Carlu :

Mme GRILLON : Ecriture essayée / reprise des éléments

Mme LAHSEN : Prévention Langage : des groupes d'élèves ont été pris en charge

Mme DUNEZAT : Mme Dunezat intervient dans les équipes éducatives et en soutien des enseignants lors des relations compliquées avec les familles. Elle permet de faire du lien et d'apporter un regard professionnel sur les situations rencontrées.

6. Redoublements / passages

- 15/03 – 19/03 : tenue des conseils des maîtres pour proposition
- 22-23/03 : Validation IEN
- 24/03 max. : retour vers les parents
- 08/03 : retour des propositions de passage des familles
- 12-16/04 : tenue des conseils des maîtres pour décision
- 16/04 : envoi de la décision aux familles
- 03/05 : retour des familles
- 25 mai : transmission des demandes d'appels
- 21 et 22/06 : commission départementale d'appel

Les redoublements doivent être décidés conjointement avec la famille et doivent avoir du sens. Il doit être décidé afin de donner toutes les chances à l'élève de progresser.

7. Rappel du Rôle des Représentants de Parents d'Elèves :

Le rôle des Représentants de Parents d'Elèves est de faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent également intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés. Ils peuvent également mener des actions au sein de l'école afin de favoriser la mise en place de projets de classe ou d'école.

Les représentants de parents d'élèves disposent d'un droit d'avoir une salle au sein de l'école afin de se réunir et de participer aux actions/animations mises en place sur l'école. Etant donné que l'école Zulmée Carlu ne dispose pas de salle, le directeur permet que les parents s'installent dans la salle de motricité en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

ACTIONS REALISEES sur le semestre #1 :

- Opération crêpes
- Journée internationale des Droits de l'Enfant : ateliers ludiques
- Opération Téléthon : récoltés : reversés entièrement au Téléthon
- Tombola de Noël : récoltés : utilisation :
- Présence pour certaines familles dans les cas de médiation ou d'assister pour des équipes éducatives
- Investissement dans le cadre de l'E3D / ECO-ECOLE

Pour information, les représentants de parents d'élèves sont contraints, comme toutes les personnes qui entrent dans l'école à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Sans la présence exceptionnelle des représentants de parents d'élèves, toutes les actions menées ne pourraient se dérouler, la charge étant importante.

Parents d'élèves : merci à tous de faire confiance à l'équipe ZC et de nous soutenir.

8. Santé

1. Informations générales

Structures Education nationale :

- CMS (Centre Médico Scolaire) : médecin de l'Education nationale et infirmière scolaire qui participent aux équipes éducatives et qui aide les enseignants, reçoit parfois les familles et les élèves pour lesquels de gros problèmes sont présentés.

- Psychologues scolaires : dépendent du RASED. Ils sont sollicités pour évaluer les élèves en difficultés et pour peser dans diverses démarches comme par exemple, pour les demandes de dossier MDPH (handicap).

- CAAEE (Centre académique d'aide aux écoles et aux établissements), prévention violence / dont voici les missions :

- Apport d'un regard extérieur pour favoriser l'apaisement et l'analyse des situations à risque ;
- Aide à la gestion de crise en intervenant rapidement sur des temps courts ;
- Sécurisation des personnes et des biens ;
- Préservation de la continuité éducative ;
- Appui et renfort vie scolaire...

Structures départementales :

PMI : Protection maternelle et infantile

CMPP / CMPI : Centre médico psychologique Infanto-Juvenile

Structures privées :

Médecins généralistes et spécialisés

Orthophonistes privés

Psychologues privés

Toutes les informations concernant toutes les structures sont disponibles sur le BLOG de l'école.

2. Préoccupations et conseils/aides :

Des points à revoir et à promouvoir :

- Ecrans
- Soins médicaux (vue, audition ...)
- Hygiène corporelle
- Hygiène mentale

3 . PAI : Protocole d'Accueil Individualisé

Le PAI est expliqué sur le BLOG de l'école. Il s'agit d'un document nécessaire pour administrer des médicaments sur les temps scolaires et périscolaires.

Le projet d'accueil individualisé définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant ou de l'adolescent : régimes alimentaires, aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités et activités de substitution. Il peut être élaboré pour permettre aux élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période de poursuivre leur scolarité.

Il s'agit d'un document écrit qui répertorie, pour les élèves, les traitements et/ou les régimes médicaux. Au besoin, il précise les aménagements de la scolarité en lien avec l'état de santé, par exemple pour un contrôle régulier de la glycémie. Ce document définit aussi comment, en cas de période d'hospitalisation ou de maintien à domicile, les enseignants de l'école veillent à assurer le suivi de la scolarité. Enfin, il peut comporter un protocole d'urgence qui est joint dans son intégralité au PAI.

La demande de PAI est faite par la famille, ou proposée par le directeur d'école ou le chef d'établissement, toujours en accord et avec la participation de la famille :

- à partir des besoins thérapeutiques, précisés dans l'ordonnance signée du médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie, adressée sous pli cacheté au médecin de l'institution ou désigné par la collectivité d'accueil,
- en concertation étroite avec, selon le cas, le médecin scolaire, de la PMI, ou le médecin et l'infirmier(ère) de la collectivité d'accueil.

4. COVID-19 (mise à jour du 01/02/21)

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

Le port d'un masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs².

Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

Pour la cantine :

Dans le premier degré, le non brassage entre élèves de classes différentes doit impérativement être respecté. Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec ceux des autres classes. La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est privilégiée.

Une distance d'au moins deux mètres est respectée entre les groupes (à partir du 08/02/21).

9. Règlement intérieur 2020 – 2021 // RAPPELS :

- Absences et retards : des remontées à l'Inspection seront faites pour les retards/absences régulières. Le portail est fermé à 8h30 car personne ne peut rester pour gérer les retards.
- Goûters apportés à l'école et bonbons : ils sont interdits !
- Jouets : interdits ! L'équipe enseignante n'a pas à gérer les pertes ou échanges de jouets.
- Cache-cous / écharpes : interdits pour la sécurité de tous les enfants.
- Réserve et respect sur les moyens de communication : les moyens et outils de communications utilisés ne sont pas des réseaux sociaux qui permettent de s'exprimer ou de critiquer derrière un écran les décisions prises par la direction ou par les enseignants. Tous les soucis rencontrés peuvent être gérés en demandant un rendez-vous ou à discuter avec l'enseignant(e) ou avec le directeur. Toute personne qui viserait en particulier une personne pourrait se voir exclue de l'application en cas de manque de respect ou de non-respect des règles de courtoisie.

10. Information - Communication école / familles

Information des familles : un BLOG d'école a été mis en place. Toutes les informations concernant l'école et la vie scolaire de l'enfant s'y trouvent facilement. Les démarches et documents importants sont téléchargeables également depuis le blog. Il est mis à jour régulièrement et permet d'avoir les dernières informations :



<http://blog.ac-versailles.fr/zcarlu>

Communication école/classe/familles : 3 moyens

- Cahier de liaison, qui doit être ramené à l'école tous les jours pour avoir les dernières informations
- Classroom, qui peut être utilisé en téléchargeant l'application, et en entrant le code d'accès, selon la classe de l'enfant. L'enseignant confirme l'inscription du parent. L'accès est contrôlé. C'est un moyen de recevoir immédiatement les informations importantes concernant l'école qui peuvent être diffusées par l'enseignant(e) ou par le directeur.
- Courrier électronique avec le directeur : 0781688L@ac-versailles.fr (qui peut transmettre à l'enseignant(e)). Il est important de privilégier le contact avec l'enseignant(e) de l'enfant directement. Dans l'urgence, contacter directement l'enseignant(e).

11. Sécurité

- PPMS – Attentat/intrusion : 08/12/20 en présence des services de mairie+ DST + IEN
331 élèves / 29 adultes
Essai des balises sonores MYKEEPER : succès qui devrait être étendu à toutes les écoles
- PPMS / Mise à l'abri améliorée / 25.01.21 (réalisé hors bassin de Mantes)
Exercice commun aux deux écoles : 305 élèves / 24 adultes
Communication par talkies-walkies
- Défibrillateur installé entre Carlu et Ferry
- Plan VIGIPIRATE ECARLATE : URGENCE ATTENTAT : Rappel des consignes concernant l'entrée dans la cour de l'école et le stationnement gênant voir préoccupant devant l'école qui est interdit !

12. Projets d'école 2020 – 2021 / Actions semestre 2

- E3D : Démarche de Développement Durable + ECO-ECOLE
 - Modalités
 - Création d'un diagnostic commun aux 2 écoles
 - Création d'un comité de pilotage / 23 mars 2021
 - Référent DD : Camille
 - Partenaires : Jardins culturels / association coup de pouce / mairie de limay / GPS&O
 - Parents d'élèves et leur rôle

En fonction des conditions dans lesquelles pourra se faire la sortie à la mer le 04/05/21, l'équipe enseignante propose d'utiliser une partie du budget allouée afin d'investir dans du matériel de jardinage dans le cadre du projet de labellisation de l'école (E3D / ECO-ECOLE).

Les représentants de parents d'élèves sont d'accord pour qu'une somme soit utilisée en ce sens.

- Sortie scolaire à la mer : 4 mai 2020 maintenue pour le moment
Toujours en attente du lieu pour cause de COVID et de non-réponse des offices de tourisme.
- Prévention routière / sensibilisation// à voir
Reçu M. Rudelle pour prévoir un plan de première sensibilisation à la route et aux danger/
Premier permis piéton
- Participation au Téléthon / belle réussite et du lien avec les partenaires et les écoles ZC/JF
- Tombola de Noel qui a permis de rassembler plus de 800€
- A la recherche de Zulmée Carlu : donner une identité à l'école Z.Carlu
Merci à Mme Bergeron pour son aide et les articles parus dans la gazette des Yvelines, dans le Magazine de la ville de Limay ou dans le Courrier de Mantes.
Prise de contact avec M. Tolmert, (FJD Impression) pour avoir des informations et recueil de contacts.
- Vente d'objets avec des motifs sur le thème de la mer créés par les enfants (INITIATIVES).
 - Torchon
 - Tablier de cuisine
 - Sac bi-matières

13. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et élèves à besoins particuliers

Concernant l'APC : des petits groupes d'élèves (2 à 4) sont pris sur les temps du midi (11h40 / 12h10) afin de travailler spécifiquement des difficultés d'apprentissage (langage, compréhension ...). Sur la période 3, une dizaine d'élèves ont été pris en charge pour passer les évaluations et aider les élèves qui se sont trouvés en difficultés.

14. OCCE : Coopérative scolaire

Au 08/02/2020 : 2885,24 €

Projets et investissements immédiats :

- Sortie à la mer
- Achats de fournitures pour le projet E3D/ECO-ECOLE : terreau, outils, graines, carrés
- Achat d'un téléviseur pour remplacer une kermesse ? à définir

15. Actions des parents

- Opération crêpes du 16.10.2020 : MERCI
- Aide pour le Téléthon
- Journée Internationale des Droits de l'Enfant
- Collecte de jouets et vêtement auprès de familles : MERCI
- Collecte de matériel informatique : 2 ordinateurs fournis : MERCI
- Tombola de Noël
- Idées et investissement dans le cadre de l'E3D – ECO-ECOLE

16. Mairie intervention

Instauration du système SYMPHONIE : prise en charge ordonnée et structurée des différentes demandes.

Réponse pour les demandes urgentes et de sécurité : merci

Plan pluriannuel :

- Economies d'énergies : chauffages / éclairages

Installation d'un TNI dans la classe de Magali Emery pour la rentrée 2021

Lavage des draps plus régulier.

17. Inscriptions des PS (nés en 2018)

Les inscriptions ont démarré en mairie. Toutes les informations sont sur le blog de l'école. Prendre rendez-vous auprès des services de mairie.

PREINSCRIPTION EN MAIRIE AVANT LE 27/03/21 sur le site de la ville :

<https://www.ville-limay.fr/rentree-scolaire-2020-inscriptions/>

En ce qui concerne l'école, à partir du 1^{er} mars 2021 :

DOCUMENTS À PRÉSENTER A L'ECOLE :

- le livret de famille ou acte de naissance
- le carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour
- le certificat d'inscription donné en mairie ou reçu par e-mail

Effectifs prévus quasi-identiques (134 prévus pour la rentrée), classes sensiblement maintenues. Une répartition différente ou identique sera décidée

Fait à Limay, le 04.03.21

Le directeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Peixoto', written in a cursive style.

T. PEIXOTO

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mme Colin', written in a cursive style.

Mme COLIN